

Procès verbal

Le mardi 04 novembre 2025 à 19 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 28 octobre 2025, s'est réunie sous la présidence de GAUTHIER Pierre.

Secrétaire de la séance : Fernand ANDRADE

Présents : Pierre GAUTHIER, Carole BRISSEAU, Franc SECULA, François BOULANGER, Fernand ANDRADE, Martine MAURY, Claudette JACQUES

Absents et excusés : Chantal HUGAND, Edith MORVAN

Ordre du jour :

Informations :

- Salle des fêtes
- Animations communales
- Fuites de gaz à Villesèque - Suite
- PLUi-h

Questions diverses

Approbation Précédent PV : le coordinateur communal pour le recensement étant déjà agent sur la collectivité, la délibération est non avenue. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Délibérations du conseil :

Délibération de demande de subvention du Syndicat d'Électrification de l'Entre-Deux-Mers (N° DE_2025_27)

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation de l'école en salle des fêtes et dont

le coût prévisionnel s'élève à 238 034 € HT soit 285 640.80 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention du Syndicat d'Électrification de l'Entre-Deux-Mers.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 238 034 € HT

SIE : 23 604.50 €

Autofinancement communal : 214 429.50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (modalités du vote à préciser) :

- de solliciter une subvention de du Syndicat d'Électrification de l'Entre-Deux-Mers

Délibération : adoptée

Informations diverses :

- Animations communales : les commémorations du 11 novembre resteront inchangées. L'inauguration de la salle des fêtes aura lieu le 28 novembre, en lien avec l'agenda des entreprises et maître d'œuvre. Les vœux sont fixés au 9 janvier, l'Epicurial est retenu pour le buffet. Le repas des aînés est fixé le 24 février à 19h au restaurant l'Epicurial.
- Fuites de Gaz : une réunion a eu lieu avec la SOGEDO, Le Syndicat des Eaux, et Canasout. Une étude va être réalisée et un devis devrait être fait pour fin 2025 concernant les travaux à réaliser.
- PLUi-H : il a été demandé la possibilité pour des entreprises de s'installer entre Terre de Vignerons et la Scierie.

Questions diverses :

- Demande d'informations complémentaires sur les refus d'un hangar agricole : problème de pente de toit et de positionnement.
- Supérette API : en cours d'installation sur la commune de Saint-Jean-de-Blaignac, ouverture prévue début décembre.
- Cimetière : une erreur a été commise lors d'une exhumation, le nécessaire est en cours pour réparer cette erreur.

La séance est levée à 20h40

Le prochain conseil est fixé au 18 décembre à 18h30.

GAUTHIER Pierre
Président de séance

Fernand ANDRADE
Secrétaire de séance